

# camerup

*L'Entraide Puissance 5*

Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique

Ed. 2019-12



# Partenariat



# dans ce numéro

le mot du Président	3
séminaire des 14 et 15 décembre	4
SAF TCAF	22
formations	25
liens utiles	25
savoir + savoir faire + faire savoir	25
calendrier 2020	26
contacts de la coordination	26





## Le partenariat,

Il existe sur notre territoire beaucoup d'associations ou de mouvements ; si elles ont vu le jour, c'est pour des raisons différentes mais ont toutes leurs raisons d'exister.

Lorsque l'on s'intéresse un peu à leur fonctionnement, on s'aperçoit que dans bien des cas elles peuvent se rapprocher, voire travailler en partenariat. Ce qui permet de rendre plus efficace, et de donner plus d'importance et d'impact aux actions menées.

La C.A.M.E.R.U.P. (coordination d'associations et de mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique) a pris conscience que ce partenariat pouvait nous permettre de mieux nous connaître.

Depuis plusieurs d'années, nous nous sommes donnés les moyens d'entrer dans cette dynamique.

Pour ce faire, nous sommes en relation avec le Ministère de la santé, la Mildeca, la Msa, France Patients Experts Addictions l'ANPAA, France-asso-santé, Fédération française d'addictologie, Société française d'alcoologie, Goo-ma (collectif des proches des malades alcooliques)... et bien d'autres.

Parce qu'ensemble on va plus loin,

Félix LE MOAN  
Président Camerup



## Journée du 14 décembre

9h : Accueil Marc MARGELIDON, animateur du séminaire, et présentation de la région

9h10 : Accueil par le Vice-Président Marcel RATZEL

9h20 : Présentation des membres du Conseil d'Administration et des collaborateurs

### Rappel

9h30 : C'est quoi

*Guilaine MIRANDA et Marcel RATZEL*

### Communication, cohésion, concrétisation

10h : Contexte sociétal

*Auguste CHARRIER*

relève / financement / adhérents en baisse / évolution de la société

10h30 : Pause café

11h : Cohésion

*Philippe SAYER et Marc MARGELIDON*

Un programme de formation / Un réseau relations extérieures /

L'entraide entre associations : densifier le tissu du bénévolat

11h15 : Communication

*Guilaine MIRANDA et Marcel RATZEL*

Des supports de communication en commun / Des campagnes de relais d'information à la suite du séminaire / Une meilleure visibilité

11h30 : Concrétisation

*Auguste CHARRIER*

Constat / Objectifs / Avec ou sans la CAMERUP ?

### Réfléchir pour mettre en oeuvre

14h : Ateliers de réflexion de 14h à 16h

1. COOPERATION des assos locales entre elles / sur les relations extérieures à développer
2. REALITE DU TERRAIN et problématiques auxquelles il est confronté / remontée des informations des lieux d'accueil aux fédérations, à la CAMERUP dans un délai court
3. OUTILS de sensibilisation, accompagnement, formation et plaidoyer

16h : Pause café

16h30 : Présentation des retours suite ateliers

17h : Mot de clôture de la journée par Marcel RATZEL

\_\*\_

## Journée du 15 décembre

9h15 : Photo de groupe de l'ensemble des participants

### Partenaires de terrain

9h25 : Relations Extérieures

*Philippe SAYER et Marc MARGELIDON*

9h45 : Le milieu carcéral

*Alain HAMARD et Patrick POUPELLOZ*

Vision des associations

Expérience et retours des détenus

Attentes

Echanges avec la salle

10h15 : Elus municipaux

*Marie-Odile COURSOL, conseillère municipale déléguée*

Vision des associations

Expérience

Attentes

Echanges avec la salle

10h45 : Pause café

11h15 : Réponse aux questions des participants

11h45 : Mot de clôture par Marcel RATZEL





A l'occasion de ce séminaire, nous avons eu le plaisir d'être reçus à Vichy « la riviera en Auvergne » au Centre International de Séjour, situé tout à côté du centre olympique, où tant d'équipes professionnelles viennent s'entraîner tout au long de l'année.

Ce sont ici les terres du duché du Bourbonnais qui connut ses heures de gloire au moyen âge sous l'impulsion des ducs de Bourbon.

Vichy pour sa part, était connue depuis l'antiquité grâce à ses thermes, lieu où les gallo romains venaient se reposer et profiter des bienfaits des cures, tant les sources étaient et sont toujours nombreuses dans la région.

- Vichy était même la capitale mondiale du thermalisme avant la seconde guerre mondiale, raison pour laquelle elle fut choisie en juillet 1940 pour accueillir le gouvernement Pétain ; trois particularités de la ville à cette époque ont guidé ce choix :
- elle possédait le terminal téléphonique le plus performant en Europe
- elle bénéficiait d'une très grande capacité hôtelière grâce au thermalisme
- les liaisons routières et ferroviaires avec Paris étaient très bonnes, ajouter à cela, la proximité de la ligne de démarcation

Ce qui caractérise le département de l'Allier, ce sont ses trois bassins économiques clairement identifiés : Montluçon, la ville ouvrière, Vichy avec le thermalisme et le tourisme, et

Moulins la préfecture et un temps, capitale de France sous la régence d'Anne de Beaujeu à la mort de son père le roi Louis XI.

La devise de l'Allier « Espérance » est issue de l'ordre des chevaliers de l'Ecu d'Or, créé par le duc Louis II à son retour d'Angleterre en 1367. Devise de la ville de Moulins, elle a été transformée en « *d'espérance mes ailes restent symbole* », tout un symbole !!!

En outre, le département est le second après la Dordogne en nombre de châteaux. A ce titre, il regorge de trésors historiques, avec entre autres :

- Souvigny avec sa prieurale fille ainée de Cluny, capitale religieuse des ducs de Bourbon, sa colonne du zodiaque et sa bible unique richement décorée d'enluminures,
- Les cités médiévales de Bourbon-l'Archambault, Hérisson, berceau des Bourbon, et autres encore...
- Moulins la préfecture offre à ses visiteurs sur un périmètre très condensé le musée Anne de Beaujeu (ancien château des ducs) avec la maison Mantin, maison d'un riche bourgeois du XIXème siècle restaurée telle qu'elle était en 1890, sa cathédrale et son triptyque, le Centre National du Costume de Scène (CNCS), le Grand Café (grand jus), classé monument historique et où Gabrielle Chanel se fit appeler « Coco », la maison Jeanne d'arc et le pont Regemortes qui enjambe l'Allier, la chocolaterie Serardy, etc.

Mille trésors que vous pourrez découvrir en venant passer quelques jours paisibles dans ce département situé au cœur de la France, qui invite à une douce aventure au rythme de ses habitants et de sa campagne verdoyante et de ses vaches charolaises !



Nous sommes tous réunis aujourd'hui, et sommes toutes et tous partie prenante à ce premier séminaire de la CAMERUP.

En 2010, il y avait déjà des rencontres entre les cinq associations qui composent la coordination :

« Alcool Assistance », « Les Amis de la Santé », « Croix Bleue », « Alcool Ecoute Joie et Santé » et enfin « Vie Libre ».

A cette époque, les réunions avaient pour but de se rencontrer, de parler de nos fonctionnements respectifs. Chaque association a sa manière de fonctionner, celle-ci était beaucoup plus rigide qu'aujourd'hui.

Au fil des années, des liens se sont créés et la première réunion avec le Ministère de la Santé a été programmée.

Ce même Ministère nous parlait déjà d'une subvention globale, une seule subvention pour l'ensemble de ces cinq associations. Très vite, la coordination a compris qu'elle ne peut plus échapper à ces demandes. Il nous fallait donc nous structurer, créer un règlement intérieur ainsi que des statuts. Il va de soi qu'un conseil d'administration et un bureau ont aussi vu le jour.

Finies toutes les divergences entre mouvements et associations ; « Personne n'est meilleur que l'autre » ; nous devons avoir tous le même objectif : « AIDER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES DEPENDANTES D'UN PRODUIT, QUEL QU'IL SOIT » !

Qui mieux que nous, anciens malades pourraient le faire ?

Nous avons notre vécu, l'expérience de cette dépendance, nous connaissons la souffrance, la détresse des personnes en difficulté.

N'oublions pas l'entourage qui se trouve aussi dans un grand désarroi, une grande détresse et une profonde souffrance 24h/24h, tous les jours de l'année...

Bien sûr, chaque structure tient à garder sa propre identité, et c'est normal : personne n'a jamais parlé de fusion entre elles, et c'est normal. Bien au contraire, les cinq associations doivent garder leur fonctionnement respectif.

Ce sont ces petites différences de fonctionnement qui font et feront la richesse de la CAMERUP ; ceci permet aux personnes rencontrées et suivies de choisir librement leur appartenance.

La CAMERUP doit avoir comme objectif, adopter un même et unique langage lorsque que nous sommes en relation avec une personne en détresse face à un produit, mais, il est entendu que chaque association ou mouvement aura son propre fonctionnement d'approche et tous ses paramètres de suivi.

Ainsi, réunis en force, nous avancerons, nous serons efficaces dans notre rôle de militant ou d'aidant. Notre objectif est de faire un noyau efficace dans tous les départements de l'hexagone afin d'être une puissance, et de redonner la joie de vivre à des personnes, des familles démolies à cause d'une addiction, et qui sont en grandes difficultés physiques et morales.

Notre coordination a beaucoup d'avenir devant elle. Pour cela, nous avons un travail considérable à faire, et ce, avec détermination.

Il est important déjà que les instances départementales, que chaque association ou mouvement, se retrouvent et militent côte à côte, que soient programmées des actions de terrain, et une fois ces actions mises en place, travailler auprès des sections ou antennes pour les faire connaître.

Il est très important que toutes et tous connaissent le protocole mis en place, de la CAMERUP jusqu'à la base ...

Nous avons aussi la mission et l'engagement de faire connaître la CAMERUP dans toutes les sections locales, et de le faire de manière intelligente : prendre du temps pour expliquer le fonctionnement car chaque petit détail a son importance. Il est impératif que chaque adhérent comprenne qu'il est, et restera soudé à son association ou mouvement.

Avant de terminer, je me dois de signaler, et ceci est très important que nous travaillons avec différentes instances nationales.

Le Ministère de la Santé qui nous alloue la subvention annuelle, la Mildeca, Addict-aide, France Patients Experts Addictions, Fédération française d'addictologie, Société française d'alcoologie, COPMA (collectif des proches des malades alcooliques), Fonds action-addictions, et bien d'autres encore.

Merci pour votre écoute et bon travail à toutes et à tous durant ce séminaire.

## Un conseil d'administration composé de 16 bénévoles

BEDIER Christian - Alcool Assistance - christianbedier@gmail.com - 06 62 35 93 50

CALLES Alain - Vie Libre - alain.issime@wanadoo.fr - 06 08 64 19 21

CHARRIER Auguste - Alcool Assistance - alcool.assistance49@orange.fr - -06 73 60 86 71

CONSTANCIAS Marie - Croix Bleue - constanciasm@aol.com - 06 21 88 44 72

CORREGE Marie-Josée - Alcool Ecoute Joie et Santé - alcool-ecoute-fnjs@wanadoo.fr - 06 81 57 95 32

LE MOAN Félix – Vie Libre - felix.lemoan@bbox.fr - 06 84 51 15 20

MARGELIDON Marc - Croix Bleue - margelidon.marc@wanadoo.fr - 06 71 70 84 17

MIRANDA Guilaine - Croix Bleue - mirandaguil@hotmail.fr - 06 19 27 16 51

MOREAU Didier - Alcool Assistance - alcoolassistance24@orange.fr - 07 78 11 47 79

MUNIER Martine - Alcool Ecoute Joie et Santé - martine-munier@bbox.fr - 06 15 97 14 67

PELTIER Patrick - Amis de la Santé - patrick.peltier14@wanadoo.fr - 06 63 20 21 79

RATZEL Marcel – Vie Libre - m.ratzel@free.fr - 06 81 54 41 61

SAYER Philippe - Amis de la Santé - ph.sayer@orange.fr - 06 81 56 81 87

SOLLIER Michel - Vie Libre - sollierm@gmail.com - 06 36 98 65 88

VIAUT Jacques - Amis de la Santé - contact@soifdevie47.com - 06 82 59 81 85

VINCENT Jean-Gilles – Alcool Ecoute Joie et Santé - alcoolecoutefin@yahoo.fr - 06 17 97 68 51

## Deux salariées

AALAIY Marianne et LABOURG Estelle - camerup@orange.fr - 01 45 65 19 28





### C'est QUOI ?

La CAMERUP est la Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique. Elle regroupe 5 associations et mouvements ayant toutes et tous la reconnaissance d'utilité publique et ayant pour organisme de tutelle la Direction Générale de la Santé.

Bien que ces associations soient rassemblées, elles fonctionnent chacune de façon indépendante selon leur spécificités respectives.

La CAMERUP c'est 15 000 cotisants, 75 000 bénéficiaires et 1 200 lieux d'accueil en France. Elle est gérée par un Conseil d'Administration de 16 personnes qui vous ont été présentées précédemment.

### POURQUOI ?

La création de cette coordination qui soutient et accompagne toute personne et son entourage affaiblis par une ou plusieurs conduites addictives, avec ou sans produit, a été souhaitée par nos financeurs qui voulaient avoir un interlocuteur unique.

D'autre part, il est préférable de rester unis et regroupés pour continuer positivement nos actions et proposer, de ce fait, aux personnes en souffrance, une palette plus large de bénévoles prêts à les accompagner.

Les actions communes se fondent sur :

- la volonté d'informer un large public sur les risques de la surconsommation de boissons alcoolisées,
- la volonté de prévenir la population vulnérable que sont les jeunes face aux produits et cela dans tous les milieux,
- la conscience que la dépendance, notamment à l'alcool, engendre une souffrance chez l'être humain, et souvent des dégâts au niveau médical, familial, social et professionnel,
- la conviction que tout individu est capable de changer, d'évoluer et d'influer sur son environnement.

### Actrice et défenseur de la santé, ses actions propres :

- Promeut la santé auprès des élus et du public

- Réagit à des actions externes qui vont à l'encontre de la santé et qui sont notamment en lien avec les addictions
- Travaille avec le réseau médico-social pour l'amélioration et l'évolution des discours et outils en matière d'accompagnement auprès des usagers et de leur entourage
- Forme les bénévoles sur les techniques actuelles et de demain en matière d'accompagnement

### Au niveau du tissu associatif local adhérent, elle coordonne :

#### Formation des bénévoles des 5 associations :

⇒ Définition et compréhension des addictions (avec ou sans produit, générique, spécifique)

⇒ Accompagnement des usagers et de l'entourage

⇒ Techniques et évolution des techniques d'accompagnement (animation et communication, entretien motivationnel, éducation thérapeutique, réduction des risques, accompagnement systémique)

⇒ Sensibilisation (SAF TCAF, sécurité routière, milieux carcéral et festif envers les différents publics, mixtes, jeunes, femmes, seniors, entourage)

Accompagnement à la reconstruction de toute personne et son entourage, affaiblis par une ou plusieurs conduites addictives, qu'elle(s) soi(en)t avec ou sans produit (par des espaces de paroles, des rendez-vous individuels, des actions de réinsertion comme la resocialisation ou encore le développement personnel, etc.)

Sensibilisation et information auprès du public sur les conduites addictives avec ou sans produit à l'occasion d'évènements ponctuels (forums et salons, mois du SAF, mois sans tabac, fêtes de fin d'année, festivals et soirées festives, journée de la femme, etc.) ; en

réponse aux sollicitations des établissements d'éducation, d'entreprises, en milieu carcéral, en partenariat avec la sécurité routière, etc.



## Relève

### **Notre modernité associative**

Nos associations ont un déficit d'image c'est à nous tous d'oeuvrer pour réduire, à défaut de gommer, ce problème. Nous devons travailler notre communication externe et la rendre plus fun, plus attractive et ouverte.

### **Adapter notre fonctionnement**

Nous ne sommes plus des mouvements d'anciens buveurs, aujourd'hui c'est tout autre chose, nous nous devons de faire évoluer nos fonctionnements. Les outils et la technologie moderne sont là pour nous y aider.

### **Faire de la place aux plus jeunes**

Les trentenaires ou jeunes quadra que nous rencontrons aiment et souhaitent être acteurs. A nous les aînés de savoir leur laisser un peu de place. Trop souvent nous sommes assis sur le tube de colle qui traînait sur le siège du responsable ou Président et nous sommes collés sur le siège... laissons de la place !!

### **Accepter qu'ils fassent différemment**

Certes il ne ferons pas comme nous, n'avons-nous pas fait la même chose avec la génération de nos parents ? Laissons les faire, ce qui n'empêche pas de prodiguer des conseils soft et d'encouragement. J'ai pu entendre « *le temps d'expliquer, il vaut mieux que je le fasse* »... avec de tel procédé ils ne sauront jamais ou feront à peu près ne sachant pas, et se planteront... NON accompagnons les !!!

### **La place de l'entourage adulte/enfant**

L'Entourage doit faire partie intégrante du Lieu d'Accueil, c'est indissociable ; nous devons prendre la personne addictée dans sa globalité, c'est ce qui s'appelle la Systémie Familiale. Ce qui veut dire qu'il faut prendre en compte les Adultes mais aussi les Enfants. Un enfant, voit, entend, subit parfois. et à qui se confier ? Qui va le décharger de ce fardeau ? Comment va-t-il vivre avec ce poids ?

Entourage Adulte et Enfants doivent avoir en parallèle leurs Espaces d'Expression. De plus c'est extrêmement stabilisateur et fédérateur pour un Lieu d'Accueil.

## Financement

### **Appel à projets**

Tout d'abord la CAMERUP ce n'est pas le Crédit Mutuel, les subventions sont à disposition des association à condition de mener des actions, axes définis par la D G S (Ministère de la Santé)

### **Contrat de mandat**

Ce sont les contrats liant les associations à la CAMERUP s'engageant à réaliser les actions à hauteur d'une somme définie. Si les actions ne sont pas menées la D G S récupère la somme équivalente et ce dysfonctionnement met en danger la subvention suivante.

### **Demande de subvention réaliste**

Avec ces réalités à l'esprit, il n'est pas utile de demander ce qui ne peut pas être réalisé, c'est plus pénalisant qu'utile, restons réaliste

## Adhérents en baisse

### **Population nomade et papillon**

La fidélité associative n'est plus un maître mot de nos jours, les addicts se baladent de structure en structure, d'où l'importance fondamentale de la tenue d'un lieu d'accueil et l'animation d'un espace de parole et de donner envie de revenir.

### **Multiplication des structures**

Aujourd'hui les structures de soins diverses et variées, ont des espaces de parole, ou des entretiens individualisés. Nous devons nous adapter et travailler en réseau pour parfois être présents à l'intérieur des établissements, tout au moins en lien avec eux. Sans oeuvrer en réseau, à terme c'est l'asphyxie assurée.

### **L'image de nos associations**

Comme dit précédemment, nous souffrons tous d'un déficit d'image, à nous de la revaloriser, tant dans notre communication que dans la teneur de nos interventions publiques. Nous sommes dans le monde de l'addiction, parlons avec et sans produit (jeux, écrans, etc...) ; soignons notre vocabulaire.

## Evolution de la société

### **Plus de connaissances**

Aujourd'hui le public est plus informé, il connaît ou peut faire des recherches, ce qui implique que nous devons être pointus, c'est-à-dire être quasiment en formation permanente.



## Immédiateté de l'information

Les personnes rencontrées ont accès à l'information en continu ; comme écrit précédemment, nous devons être à la pointe et nous adapter. Nos interventions doivent être claires, précises et argumentées : parler et expliquer

## Réseaux sociaux

Phénomène faisant partie de notre vie de 2020, avec ses bons et moins bons cotés. Cette communication doit être encadrée et régulée, car indispensable notamment pour notre image associative.

# cohésion

Marc MARGELIDON et Philippe SAYER

## Programmes de formation

La CAMERUP, de par la demande de la Direction Générale de la Santé, notre principal financeur, doit être le moteur dans la mise en place d'un plan de formation ambitieux vers les associations membres.

Pour répondre au changement de paradigme, des nouvelles sessions de formations sur le thème « Réduction des Risques et des Dommages » sont déjà programmées pour 2020. La 1ère session sera centralisée au siège de la CAMERUP sur le 1er semestre ; la 2ème session pourra être décentralisée.

Une formation « intervention en milieu pénitentier » est organisée le week-end de l'Ascension 2020 par Addictions Alcohol Vie Libre.

Des formations complémentaires sont à étudier en fonction des demandes spécifiques des associations membres (Média).

Les associations membres proposent aussi dans leurs contrats de mandats, des formations en local (département, région). Ces formations devront être, pour répondre aux exigences de notre financeur, proposées et/ou partagées aux autres associations membres.

C'est par la formation que nos compétences seront de plus en plus reconnues par les instances sanitaires et médico-sociales. Elle doit être de qualité, et répondre à un réel besoin de nos adhérents, afin de mieux accomplir notre mission première « l'accompagnement de personnes souffrants d'addictions ».

## Coopération entre les associations locales

Afin de répondre au plus près des demandes, il est nécessaire que les associations membres de la CAMERUP puissent s'unir en local afin d'offrir un catalogue le plus large possible.

Cette coopération peut se traduire, par exemple, en un stand unique sous l'égide la CAMERUP, lors de salons, forums, et autres actions diverses. Les derniers exemples pour illustrer

cette coopération : les journées SAF-TCAF organisées dans le Maine-et-Loire (la Tessoualle), Grand Est, et les Hauts-de-France.

Elle peut aussi se traduire par la mutualisation de moyens humains ou matériels entre les associations membres.

Pour rappel, dans chaque département français, il existe au moins une association membre.

## Mise en commun des expériences

Toujours dans le même esprit de coopération entre les associations, et de répondre en permanence à la demande de la population en souffrance, il est primordial de mettre en commun les expériences de chacun. Sur un même département, telle association aura développé la compétence

« accompagnement des adolescents », ou

« accompagnements des enfants », il est essentiel de pouvoir orienter la personne (jeune ou moins jeune) vers telle ou telle association ayant plus particulièrement cette compétence.

Cet état d'esprit doit se retrouver à tous les échelons de la CAMERUP. Partager, coopérer, apprendre des autres doivent être le leitmotiv de la CAMERUP, et tout cela pour toujours accompagner les personnes souffrantes de conduites addictives.



La position stratégique de la CAMERUP dans l'organigramme de la politique de santé, notamment sur la thématique alcool, fait d'elle un acteur indispensable de la communication en direction des pouvoirs publics, de ses partenaires, des militants des associations affiliées, des médias et toute personne intéressée par son action.

En interne cette communication a pour but de faire connaître et d'appuyer les actions et interventions faites par les associations de terrain, mais également pour informer les membres des activités nationales ou locales.

Il est nécessaire d'employer des supports de communication communs tels que flyers, affiches, dépliants, fascicules CAMERUP afin d'harmoniser tous les moyens de communication comprenant le logo CAMERUP et ceux des cinq associations. Ces documents devront être distribués lors des actions communes.

Lors de forums, manifestations diverses regrouper les stands, ou n'en n'avoir si possible qu'un seul.

Avoir un protocole de communication entre les cinq associations : invitations aux événements festifs, aux Assemblées Générales locales, aux différents congrès...

Echanger et transmettre les revues et bulletins imprimés par chaque association lors de leur parution en privilégiant le courrier informatique.



## Supports de communication en commun

### En interne et en externe

- Flyers avec logos Camerup et des 5 associations : il suffirait de rajouter les logos sur les flyers existants dans chaque association : donc échange de logos (de bonne qualité)
- Regroupement des stands lors des forums

## Campagnes de relais d'information suite au séminaire

### En interne

- Protocole de communication entre les 5 associations : invitation aux événements festifs, aux Assemblées Générales locales, aux différents Congrès
- Transmission des revues ou bulletins de chaque association aux 4 autres lors de leurs parutions (papier ou numérique)

### En externe

- Partenariat
- France Assos Santé : formations, informations
- Inserm et réseau associatif + journée de décembre
- SFA et collaboration

### Meilleure visibilité

- Création d'une Newsletter relatant les activités de la CAMERUP
- Activer le partenariat : médical, social, presse, politiques (nos élus)

## Avec ou sans la Camerup ?

### Possibilité de mutualiser les compétences

De toute évidence, nous sommes plus forts à 5 que seul, les compétences ajoutées ne peuvent que rendre plus fort.

### Couverture territoriale

Les 5 couvertures nationales mixées font une carte de France assez bien couverte pour que l'un ou l'autre puissent venir en aide aux personnes et familles qui le souhaitent

### Force politique pour se faire entendre

Pour faire entendre notre voix, même chose, nous sommes plus nombreux et pesons plus lourds sur la scène nationale.

### Puissance associative

La puissance est le condensé de ce qui est dit précédemment :

*« Seul nous allons plus vite  
Ensemble nous irons plus loin »*

## COOPERATION des assos locales entre elles / relations extérieures à développer

### CONSTAT

- Suite aux échanges des différents participants de cet atelier, il en ressort un développement positif de la coopération inter associative
- Certaines se sont même déjà regroupées en « mini CAMERUP » comme les « Amis du Mercredi »
- Beaucoup d'activités communes existent déjà
- Des difficultés de contact dues aux différences de fonctionnement et de personnes en place ont été évoquées



### COOPERATION DES ASSOCIATIONS

- Création d'un répertoire sous différentes formes des lieux d'accueil avec une large diffusion, sans oublier une mise à jour régulière
- Nécessité de se rencontrer afin d'échanger, de maintenir le lien et d'organiser des actions communes : rencontres départementales ou régionales



- Formations internes décentralisées ; partage des programmes de formation de chaque association
- Permettre aux structures de pouvoir s'exprimer auprès des médias avec fourniture d'un canevas d'information (stage média...)
- Amélioration et développement des moyens de communication utilisés (mail, newsletter, flyers...)

### RELATIONS EXTERIEURES

- Identifier tous les interlocuteurs de toutes les instances en fonction des objectifs recherchés
- Large diffusion des coordonnées des associations dans les instances médicales, sociales, locales, départementales et régionales
- Avoir un plaidoyer commun et l'accompagner
- Proposer un guide local de recherche d'objectifs
- Avoir un langage commun
- Création de convention avec les partenaires
- Proposer des permanences dans les structures tels que : restos du coeurs, secours populaire, emmaüs...



## REALITE DU TERRAIN et problématiques auxquelles il est confronté / Remontée des informations des lieux d'accueil aux fédérations, à la CAMERUP dans un délai court

### REALITE DU TERRAIN

Des actions communes sont déjà réalisées en régions.  
Exemples : SAF à Metz, SAF en Pays de Loire (Amis de la Santé, Vie Libre, Alcool Assistance), Marne (Alcool Ecoute Joie et Santé + Vie Libre + Alcool Assistance), Evreux, Montargis (liste non exhaustive).  
Il en résulte que les militants des différentes associations qui se connaissent déjà entretiennent toujours de bonnes relations, mais surtout des liens se sont créés entre ceux qui ne se connaissaient pas.

Le patient n'appartient à personne, sauf à lui-même. Il ira dans l'association qui lui convient.

Bonne transmission des coordonnées entre les associations.  
Alors : TOUT VA BIEN ???

### PROBLEMATIQUES

Il faut constater que des réticences existent, mais que ce sont des problèmes liés à des personnes. Parfois une seule personne bloque le processus. Il faut essayer de contourner ce frein en incitant les militants à organiser les actions com-

## atelier 2 - REALITE DU TERRAIN

munes malgré la frilosité de certains.

Conscience qu'il faut rester unis, regroupés en « Puissance 5 », travailler ensemble, car si une association va mal (perte d'adhérents), les autres aussi. Et si on n'avance pas, on recule et on disparaît...

### PROPOSITIONS

Quelles sont les ficelles pour réussir ce partenariat entre nos associations ?

### MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA CAMERUP

Montrons l'exemple de créer des rencontres sur le terrain, en invitant les autres associations locales.

Quand une formation de ce type est organisée, il serait bon qu'il y ait 2 formateurs, d'associations différentes pour une bonne mixité.

Proposer un nouveau « tronc commun » : nos mouvements avaient pratiquement la même origine, puis des dissidences sont apparues et certains ont fait scission. Revenons ensemble, nous avons le même socle.

Le logo est bien intégré, compris et retenu par nos adhérents, le nom complet l'est moins... (expliquer l'acronyme).

Crainte que la CAMERUP n'absorbe son association : là encore, expliquer que le regroupement est nécessaire (Puissance 5), mais que chaque mouvement garde sa spécificité.

Intérêt de décentraliser les formations ou événements pour que nos militants de terrain se rencontrent : exemple du co-voiturage « imposé » par les grèves où des conducteurs ont

transporté et créé des liens avec des passagers d'autres associations.

Création d'un Facebook CAMERUP pour une meilleure visibilité et casser cette image d'ancien buveur frustré.

### ET SURTOUT

En tant qu'administrateurs de nos propres mouvements, nous devons nous-mêmes être intimement et profondément convaincus de la nécessité de la Camerup, afin de transmettre à nos responsables en régions, cette urgence de travail en commun, pour offrir le plus grand panel d'entraide possible géographiquement et pour le devenir de nos associations.

Une fois transmis ce message avec force et conviction, les responsables pourront à leur

tour le diffuser à nos membres.

### REMONTÉE DES INFORMATIONS

Importance de la mise à jour des coordonnées localement et aussi sur le site CAMERUP.

Des documents comptables, administratifs sont demandés avec une date butoir de remise.

La CAMERUP est consciente du travail demandé, mais ces documents sont obligatoires et dans des délais imposés...

Les relances pour les obtenir sont une perte de temps et d'énergie. De plus parfois, on ne sait pas à qui s'adresser (problème des coordonnées non mises à jour).

Outre les documents précités, il faut penser à remonter les infos de terrain.



## atelier 3

### OUTILS de sensibilisation, accompagnement, formation et plaidoyer

Les débats ont été conviviaux et denses.

Malgré les thèmes abordés, le débat a vite dévié sur les relations entre la CAMERUP et les associations locales.

L'image de la CAMERUP reste floue pour les adhérent.e.s, socle de nos associations. Celle-ci est considérée comme un « mammoth ». Pour cela, la CAMERUP doit avoir un message clair, une communication efficace, et un maillage plus

fin vers ce socle.

### Plusieurs outils ont été proposés :

- flyer départemental de l'ensemble des associations CAMERUP,
- annuaire, toujours départemental, avec l'ensemble des informations nécessaires (association, contact, adresse, mail, tél...) des associations CAMERUP à contacter en cas de manifestations à élaborer en commun,

- proposition d'inviter aux C.A. des associations membres, un administrateur CAMERUP d'un autre association membre (exemple administrateur Camerup issu Croix Bleue pour intervention dans un CA Alcool Assistance)

## Formations :

Systématiquement, mettre une co-animation des formations CAMERUP.

### Les formations à proposer en priorité :

- Formation aux médias (audio-visuel et écrit)
- Formation Réduction des Risques et des Dommages (2 sessions programmées en 2020)
- élaborer un format en e-learning avec un complément en présentiel
- organiser un week-end « formateurs » avec l'ensemble des formateurs de la CAMERUP



## Accompagnement :

inventaire des outils de chaque association CAMERUP, recueil des bonnes pratiques et éléments de langage de chacun pour la structuration d'un langage commun

## Plaidoyer :

- La CAMERUP doit pouvoir prendre position rapidement sur des sujets d'actualité (#LeDéfiDeJanvier), être plus réactive
- Il existe déjà quelques plaidoyers (médecins généralistes, élus locaux ou nationaux), il serait bon de se tourner vers les fédérations sportives, pour alerter sur l'utilisation de produits dits dopants
- Le Livre Blanc, écrit et validé en 2011, doit être le fil conducteur de l'action CAMERUP. Il serait peut-être bon de le réactualiser

La mise en place d'une journée de partage entre les associations CAMERUP, en local (département) est à envisager



## mot de clôture du Président journée 1

Notre première journée se termine.

Des mots forts ont été mis sur papier lors de l'organisation de cette manifestation :

### **COMMUNICATION-COHESION-CONCRETISATION**

Ces mots doivent refléter l'objectif que la coordination s'est fixée depuis quelque temps. Nous avons tous compris, que nous ne pouvons plus faire « cavalier seul ».

Toutes les instances et associations qui ont pour but de lutter contre les addictions, doivent avoir de réelles relations entre elles. Nous devons tous ensemble échanger, discuter, mettre des données sur papier, afin de pouvoir avancer dans « notre

raison d'être » qui est l'aide et l'accompagnement aux personnes en difficulté.

Il peut y avoir des différences de langage, des propos un peu différents, mais tout ceci doit déboucher sur une bonne cohésion afin d'être efficace et crédible.

Enfin, pour concrétiser le tout, nous savons tous que, si les deux objectifs précédents ne sont pas atteints, nous n'y arriverons pas.

Unissons nos efforts, ensemble, donnons du sens à nos actions.

Nos efforts ne seront que plus crédibles et plus efficaces.



## séminaire - journée du 15 décembre

relations extérieures - Marc MARGELIDON et Philippe SAYER

La CAMERUP, Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique, est loin de fonctionner en autarcie, et s'ouvre à des partenariats non seulement avec des organisations françaises mais aussi européennes.

Des collaborations et des actions sur des axes divers et variés sont mis en oeuvre afin de relancer et renforcer le rôle et les fondements des mouvements d'entraide dans le contexte non seulement de l'accompagnement, mais aussi de la Santé Publique en générale, ainsi que de permettre et de faciliter leur fonctionnement.

Avant l'émergence de la CAMERUP, chaque association ou mouvement membre, se partageait ou allait chacun-e de son côté, soit pour négocier ses financements auprès d'organismes publics ou privés, soit participer aux différents travaux de fédérations ou 'associations partenaires dans le monde de l'addictologie (F.A, FFA, SFA, INSERM...). Certes tous se faisaient plus ou moins entendre puisque que dispersés. Avec la CAMERUP, une seule voix mais puissante forte de ses 15 000 adhérent-es, de ses 8 000 bénévoles, permet à celle-ci de se faire entendre, mais surtout d'avoir un discours commun audible et cohérent.

Les partenariats de la CAMERUP peuvent se décliner en trois familles :

La première, et pas la moindre, les organismes de tutelle ou

financiers, que peuvent être :

**La Direction Générale de la Santé (DGS)**, organisme dépendant du Ministère des Solidarités et de la Santé, apporte le financement nécessaire sous forme de subventions, sur un nombre d'axes d'actions, définis par la DGS et la CAMERUP. Ces subventions sont déployées aux membres sous forme de contrats de mandat annuels ;

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)**, établissement public national jouissant d'une entité juridique et d'une autonomie financière, sous la double tutelle du Ministère des Solidarités et de la Santé, et du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle attribue des financements de fonctionnement et sur objectifs aux cinq associations affiliées dans le cadre d'une convention pluriannuelle ; actuellement elle ne finance pas la CAMERUP ;

**La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)**, deuxième régime de protection sociale en France. Son financement est attribué à la CAMERUP, charge à celle-ci de procéder à la répartition sur les associations membres par le biais de contrats de mandat ;

**Le Ministère de la Justice**, son financement concerne notamment les formations relatives aux interventions en milieu pénitencier ;

**Le Ministère de la Ville et de La Jeunesse et des Sports et**



## Le Fond de développement de la Vie Associative (FDVA) ;

La deuxième famille, concerne le monde de l'addictologie, représente un panel hétéroclite de fédérations, associations, fondations, fonds français mais aussi européens.

La troisième famille, concerne le monde associatif en gé-

ral, plus particulièrement France Assos Santé, auprès de laquelle la CAMERUP a demandé son agrément qui est en cours d'instruction.

Le diagramme ci-dessous permet de situer la CAMERUP par rapport à l'ensemble de ses partenaires externes et internes que sont ses membres.



## milieu carcéral Alain HAMARD

### Projets de justice, ce que souhaite l'administration pénitentiaire : participer à l'exécution des décisions pénales

Le service pénitentiaire

- contribue à :
  - ⇒ l'insertion, la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire
  - ⇒ la prévention de la récidive
- est organisé de manière à :
  - ⇒ assurer l'individualisation et l'aménagement des peines

Les associations Loi 1901 sont autorisées à condition que leurs statuts aient été déposés en préfecture de PARIS

### Rôle des prisons

- Protéger la société contre les individus dangereux (code pénale 1791)

- Lieu de punition
- Amendement du condamné par le travail et l'éducation

### Le détenu

- continue d'avoir certaines « relations » avec les gens « dehors »
- Vue sa nouvelle situation, il entretient de nouveaux types de relations :
  - ⇒ horizontale : famille – co-détenu
  - ⇒ d'autorité/soumission : système administratif pénitentiaire (surveillants), et agents répressifs (polices, juges, procureurs)
- ses relations extérieures :
  - ⇒ Services médicaux (UCSA) - services sociaux
  - ⇒ sports – culture (cours) etc...
  - ⇒ associations diverses (anvp – Vie Libre) etc...

### Les Prisons en France

- 194 établissements carcéraux
- 114 maisons d'arrêt (1 par département)
- 13 centres de semi-liberté
- 6 établissements pour mineurs
- 1 centre de peines aménagées

Chacun de ces centres a son propre règlement intérieur, ce qui implique que la vie en prison peut varier en fonction de l'établissement concerné ; et cela en fonction de :

- La taille des cellules
- Nombre de détenus par cellule
- Des activités
- Du déroulement de la vie pratique
- Des intervenants extérieurs

## Les associations intervenant en prison

Elles sont autorisées à intervenir en prison dans un but :

- prévention
- réinsertion
- accompagnement pendant et après l'incarcération
- d'assurer une écoute pour les détenus

Elles contribuent aux améliorations des conditions de vie en détention :

- Par ses actions
- Faciliter la mise en oeuvre de la réinsertion
- Par la préparation à la sortie des personnes visitées

## Comment se situer dans le contexte carcéral

Les visiteurs ne sont pas des éducateurs !

Les intervenants sont des bénévoles, des témoins qui affirment : « S'en sortir.....c'est POSSIBLE !! »

## L'association : vie d'équipe, d'amitié et de partage

En prison, on est seul avec ses problèmes qu' on assume plus ou moins bien.

La vie d'équipe permet de s'accepter différent, même dans les délits.

Le fait d'avoir vécu la même réalité permet de mieux se comprendre, de ne pas juger.

Réunis pour la même cause, les participants apprennent à vivre une certaine amitié, faite de respect, de compréhension, de soutien mutuel.

## L'association : prise de conscience de la maladie

C'est une occasion pour chacun de voir où il en est par rapport au problème alcool.

Le dialogue et la réflexion qui s'engagent, permettent à chacun de faire son « témoignage » et de se situer par rapport à

l'alcool.

Dans les réunions d'équipe se fait une « thérapie de groupe », des hommes racontent et donnent une nouvelle espérance pour l'avenir.

## L'association : un apprentissage de la responsabilité

Quand on peut s'implanter dans un centre de détention, il est souhaitable que les détenus-militants animent eux mêmes les réunions à l'intérieur de leur prison, mais il est souhaitable qu'un membre d'une association soit présent.

Prendre des notes, faire un compte rendu, animer la rencontre, permettre à chacun de s'exprimer, savoir écouter l'autre, tout cela est une véritable école de formation

## L'association : une entrée dans la vie associative et la vie militante

La présence de militants assure le lien avec l'association à l'extérieur.

Les interpellations des militants en prison aux différentes structures de la CAMERUP font découvrir que tous « dedans-dehors », on milite pour la guérison et la promotion du malade alcoolique.

Pour beaucoup de détenus, c'est la première expérience de la vie associative, où ils sont reconnus, où ils sont responsables de leur propre guérison et de leur avenir.

## L'association : une autre manière de vivre les relations avec la justice et l'administration pénitentiaire

• « l'association représente un lieu de liberté, de reconnaissance de l'autre »

• « La démarche de détenus vers l'association est un pas vers la

vraie réinsertion »

- « si on arrivait à supprimer ce fléau qu'est l'alcoolisme, ou tout au moins à le réduire, on réduirait une part notable des délits graves »

## L'association : un mouvement qui laisse la liberté, qui donne la liberté

Vient qui veut ! L'obligation n'a jamais permis une guérison quelconque !

« l'association représente pour moi, l'espoir de vivre sans la contrainte de l'alcool »

« l'association m'a fait découvrir l'amitié à laquelle je ne croyais plus »

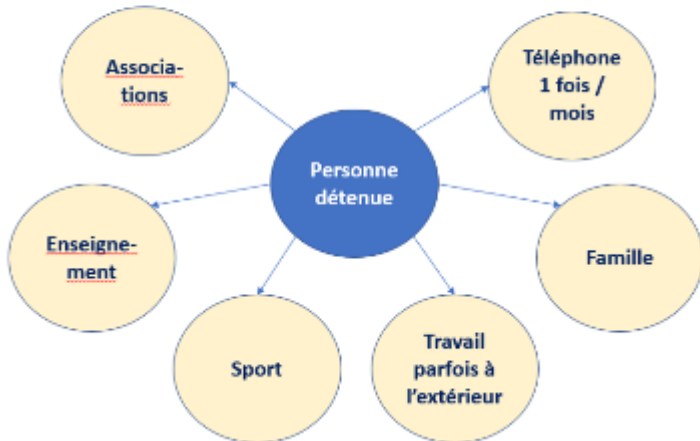
## L'association : un mouvement de prévention

Les différentes rencontres en détention sont autant d'invita-



## La détention et les contacts

### avec l'extérieur



tion à participer aux rencontres à la sortie.

### L'association : un mouvement de réinsertion

L'association est un pont entre la détention et l'extérieur, Des liens se nouent, une amitié grandit

Si parmi les libérés, quelques uns continuent à militer à l'extérieur, ils vivent dans l'abstinence.

L'Association est vraiment, un Mouvement d'Utilité Publique.

### Aider la personne sortant de prison à rejoindre une association (à adapter en fonction de chaque personne)

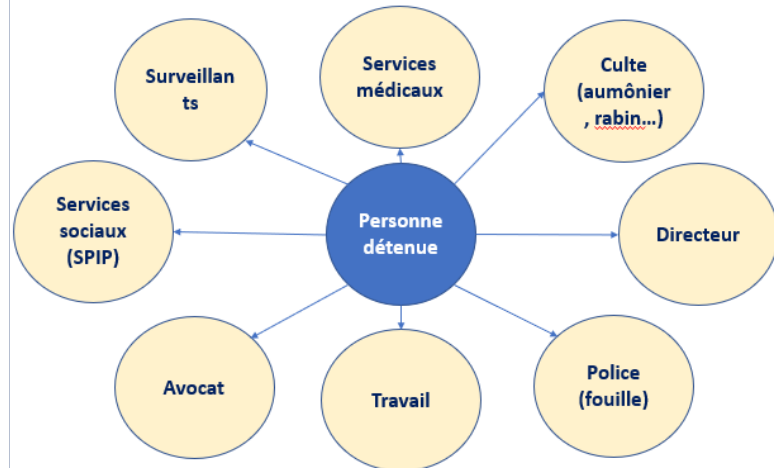
Les points importants :

- évaluer les besoins de la personne
- à diriger vers les structures correspondant à ses divers besoins ; d'où l'importance d'avoir de bonnes relations avec les associations, structures sociales, médicales, administratives, etc.
- s'assurer que la personne a des papiers d'identité, c'est la base pour toutes les demandes.

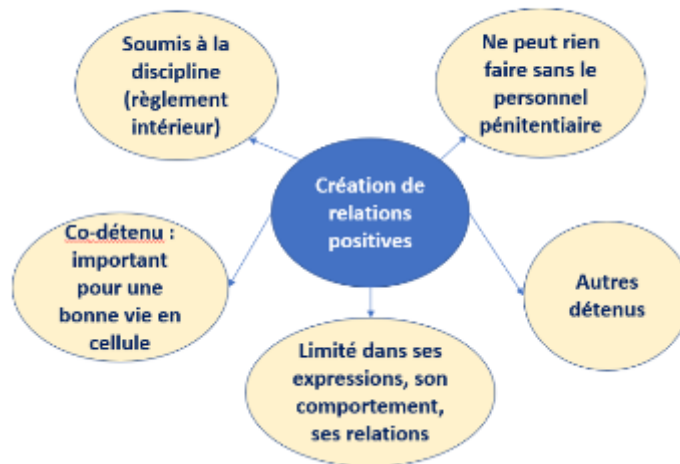
### Accueillir un détenu sortant de Prison

- se préparer en prison
- se préparer dans notre structure
- création de relation de CONFIANCE
- ne pas vouloir amener la personne à l'association, le jour de sa sortie
- lui laisser le temps de RESPIRER, de SAVOURER la LIBERTE retrouvée, sans pour autant perdre le contact avec cette personne
- lui laisser les coordonnées de la structure (éviter de donner votre adresse personnelle)
- ne pas oublier, à la sortie, le côté administratif

### à l'intérieur



### relations d'autorité



• que la personne soit bien consciente de son problème d'addiction et qu'elle ne pourra pas s'en sortir seule

• que le jugement est banni dans l'association

• qu'il peut trouver de vrais amis, et qu'il pourra les choisir.

• qu'il aura l'occasion de parler de son ressenti, de sa souffrance sans pour autant parler de son « passage par la case prison » (ce qui ne doit être facile de cacher).

### Acceptation des personnes libérées par les militants

Posons-nous les bonnes questions

- A-t-on pour habitude de juger les personnes ?
- Faisons-nous un tri sélectif des malades à aider ?
- Une personne qui vient nous rencontrer n'est-elle pas dans une souffrance ?
- N'avons-nous jamais entendu dire « j'aurais pu aller en prison » ?
- En n'acceptant pas une personne doit-on se considérer comme un militant ?

### La réinsertion c'est une affaire

- Se réinsérer dans la société après la maladie alcoolique n'est pas simple.
- Après la cure, tout commence... tout est fragile.

### Rappel de nos objectifs

- La GUÉRISON des malades alcooliques
- Les militants sont au service des malades
- Pour apporter leur soutien...leur aide.

### Afin que le malade redevienne un homme, une femme à part entière

### Aider le malade à s'intégrer dans un groupe

# les associations vues par les élus municipaux

Marie-Odile COURSOL, Conseillère municipale déléguée à Vichy

## Remerciement à Madame Marie-Odile COURSOL, Déléguée à la vie associative pour la Ville de Vichy, pour son intervention pertinente

« Le tissu associatif de Vichy est très dense ; on compte 230 associations de tout bord (culture, social, santé), dont 130 associations sportives ; elles apportent un dynamisme et rayonnement certains dans la ville.

Le bénévolat est extrêmement important. On compte 12 millions de bénévoles en France, soit un français sur 4.

On comptait principalement des hommes ; aujourd'hui il y a autant d'hommes que de femmes, et on note un engagement des jeunes de moins de 35 ans de plus en plus important ; c'est très intéressant.

Les associations peuvent apporter énormément à une communauté, et notamment l'ouverture, le respect, la solidarité, la responsabilité et l'autonomie.

Sur l'ouverture, j'aimerais préciser qu'elle favorise la relation avec chacun, elle permet de considérer l'autre qui est capable d'enrichissement des autres dans ses réflexions et actions.

Sur le respect, j'entends le respect de toutes personnes humaines, dans toutes ses dimensions, c'est aussi le respect des moyens collectifs au bénéfice de tous.

Tout le monde a en charge d'ouvrir à tous ces gens qui veulent donner, et qui ont besoin d'être formés ; j'ai souvent des responsables de formation qui me demandent comment évoluer, et je leur réponds « par la formation ». Le bénévolat regorge de personnes compétentes avec toutes ces formations qui leur sont accessibles.

Dans chaque association, on prend l'habitude, des personnes qui viennent régulièrement et qui s'engagent... Valoriser l'engagement, la reconnaissance : c'est ce qui permet de les fédérer et de les fidéliser. Parfois, à force de faire et de voir faire, on oublie de valoriser cet engagement et reconnaître ce que toute personne fait au sein des associations.

Tout particulièrement chez les jeunes, il faut les mettre en valeur, leur donner des responsabilités, ; même chez les adultes qui sont engagés depuis longtemps, il est important

de les reconnaître et reconnaître ce qu'ils font.

Le bénévolat enrichit une vie, il apporte de manière différente autant au bénévole qu'à ceux à qui il ou elle donne.

A Vichy, on est très sensible aux associations,

Concernant les subventions directes, la collectivité sera très attentive aux projets que ces associations proposeront. De plus, la mise à disposition gratuite des locaux au sein de la maison des associations et autres installations sont des aides précieuses et importantes pour le fonctionnement de toutes ces associations.



A la Maison des Associations, il y a 60 à 80 associations qui partagent les locaux mis à disposition ; c'est aussi l'occasion de mettre en exergue les principes de partage et de respect des autres.

En communauté, on est plus fort, le partage des locaux permet l'enrichissement par des rencontres entre les associations.

Après 20 ans, Vichy a organisé le forum des associations en 2019 ; ça a été un véritable succès, les associations ont été ravies de cet événement qui leur a permis de découvrir d'autres associations, et ainsi créer des liens, des partenariats inter associatifs, etc. Ce genre d'évènement permet l'évolution du monde associatif ; on oublie souvent de regarder ce qui se passe à côté de nous, et ces forums sont l'opportunité de faire évoluer les idées et les associations, et ce qu'elles apportent aux autres. »

**Question de la salle : Est-ce que la mairie de Vichy pourrait être un intermédiaire entre la CAMERUP et les clubs sportifs ? La CAMERUP souhaiterait pouvoir informer et sensibiliser le monde sportif aux addictions.**

Vichy Communauté, en partenariat étroit avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie souhaite mettre en oeuvre le 1<sup>er</sup> et 2 avril 2020 à Vichy, une action intitulée «Village de la santé » destinée aux jeunes et où seront abordés les problèmes liés aux addictions. Il faudrait nous contacter pour cette occasion afin de voir ce qu'il est possible de mettre en place. De même que pour le forum des associations qui se déroulera le samedi 12 septembre 2020.

# mot de clôture du Président

Marcel RATZEL pour Félix LE MOAN

Ce séminaire touche à sa fin.

Durant ces deux journées, vous avez échangé pour certains, fait connaissance pour d'autres, et cela dans un grand esprit d'amitié.

Vous avez compris l'importance d'unir nos efforts au sein de nos structures pour poursuivre nos actions.

Cette coopération est une des conditions de survie de nos associations.

Au cours des ateliers, vous avez été appelés à vous exprimer sur les différents thèmes proposés, et échanger vos idées. Ces travaux ont été riches en résultats, qui permettront aux structures d'évoluer, et de renforcer notre détermination.

Vous avez constaté l'importance de la communication. Une bonne communication est le gage de réussite de vos actions que vous êtes appelés à mener.

Tous ces travaux ont été bénéfiques pour chacun d'entre nous, et certains repartiront avec un nouveau regard sur notre coordination CAMERUP.

**COHESION-COMMUNICATION-CONCRETISATION**

## Ensemble pour aller plus loin

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation de ce séminaire et ont contribué ainsi à ce que cette manifestation soit une réussite.

Un Grand Merci encore.

Et comme nous sommes en décembre, je voudrais vous souhaiter à vous et à tous vos proches, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Encore Merci de votre présence et bon retour chez vous.

Merci.



## Syndrome d'Alcoolisation Foetale Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (SAF / TCAF)



Réunion publique d'information  
**VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019**  
organisée par la C.A.M.E.R.U.P.

Salle Tessallis - Rue du Stade - 49280 LA TESSOUALLE  
De 15h à 17h30 suivi d'un mocktail dinatoire

- 15h00 : Présentation de la CAMERUP
- 15h20 : > **les risques de l'alcool pendant la grossesse,**  
par Cathy MONARD, sage-femme, addictologue et tabacologue, CHU Nantes  
> Echanges avec l'intervenant
- 16h30 : > **la maladie au quotidien,**  
par Stéphanie BARTH, Vivre avec le SAF  
> Echanges avec l'intervenant
- 17h30 : échanges avec l'ensemble des participants (organisateur, intervenants, élus, auditoire), autour d'un mocktail\* dinatoire

\* cocktail sans alcool



### Intervenants :

- GENTAL Marc, Maire de La Tessoualle
  - LEROY Isabelle, Adjointe Mairie de Cholet, Vice-Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire
  - POUPET-BOURDOULEIX Natacha, Adjointe à la Jeunesse et la Citoyenneté à la Mairie de Cholet.
  - Mme BUSNEL, A.R.S
  - Mme MARTIN, Directrice du Service Pénitentiaire
- Nous avons noté la présence d'éducateurs spécialisés, de sages-femmes, d'assistantes sociales, MDS (Mauges, Cholet, Angers), puéricultrice, secrétaire du Centre les Métives la Roche S/Yon, d'étudiantes etc .....

Nombre approximatif de participants : 150

Accueil d'Auguste CHARRIER, Trésorier de la CAMERUP et Président d'Alcool Assistance du Maine et Loire. Il présente les intervenants, la CAMERUP et le sujet abordé aujourd'hui « SAF et TCAF Auguste Charrier laisse la parole à Marc GENTAL – Maire de La Tessoualle.

### Marc GENTAL, Maire de La Tessoualle

Il présente sa commune de 3 200 habitants, qui regroupe une cinquantaine d'associations. Il est confronté quotidiennement au problème addiction ; le lundi matin, beaucoup de

bouteilles vides sont trouvées dans les lieux publics. L'été, cela peut provoquer des conflits de voisinage (bruit, incivilités). Et, enfin, en tant que maire, il est parfois amené à aller prévenir une famille suite à un accident pour annoncer une bien mauvaise nouvelle.

Pour sa commune, priorité est donnée à la prévention.

### Jean-Luc GROLLEAU, Vice-Président des Amis de la Santé de Vendée

Jean-Luc présente la CAMERUP (Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique), qui regroupe 5 Associations : Alcool Assistance, Alcool Ecoute Joie et Santé, Amis de la Santé, Croix Bleue, Vie Libre.

### Cathy MONARD, Sage-femme, addictologue, tabacologue au CHU Nantes

Elle a travaillé 20 ans en salle d'accouchement. Celle-ci a été amenée à s'occuper principalement des grossesses à hauts risques. 50 % des patientes finissaient en addictologie, elle a donc décidé de se former, et a repris des études d'addictologie. Pour elle, si une personne souffre de plusieurs addictions, il est préférable de tout arrêter ; il faut traiter tout le problème du comportement.

La France est le 2ème pays producteur et consommateur de vin dans le monde. Dans la bière, on ajoute de la framboise ou autre (sucre) pour que celle-ci attire encore plus de personnes (dont les femmes). Tous les ans, la consommation de bière augmente. La vente de bières aromatisées augmente de 11 % par an.

L'alcoolisme chez la femme n'arrive pas que dans les milieux défavorisés, mais beaucoup se font soigner dans des cliniques recevant la « bourgeoisie ». Dans les maternités, on doit d'abord prendre soin des mamans car si on s'occupe bien d'elles, alors elles pourront bien s'occuper de leur bébé. 23 % des femmes enceintes consomment de l'alcool pendant leur grossesse. 36 % de grossesses ne sont pas pré-vues, donc potentiellement à risques.

Chaque année, naissent 800 enfants porteurs d'un SAF et 8 000 enfants porteurs d'un TCAF

Parmi les produits addictifs, l'alcool est « tératogène » (qui entraîne des malformations ; en grec tératos veut dire monstre et génos veut dire origine).

**Effets possibles :** Fausses couches, Prématurité, Décès in utero, T.C.A.F. (décrit en 1968 par Paul Lemoine – Pédiatre), Atteinte du système nerveux central

**Qui peut naître TCAF ? :** Facteurs génétiques, Exposition prénatale à l'alcool, Age de la grossesse.

Les conjoints des mères d'enfants SAF ont dans 75 % des cas des problèmes avec l'alcool.

**Le professionnel de santé** a la même culture française que

la maman, donc a peur de poser des questions par rapport à l'alcool ; il manque de formation ; il ne doit pas rester seul, il doit en parler avec d'autres personnels de santé.

**Le patient** ne sait pas et ne veut pas savoir ; il a peur de la réaction du soignant.

Deux messages dont il faut se souvenir pour aider ces mamans :

« Il faut beaucoup de courage pour oser dire, pour briser le tabou ».

« Il faut beaucoup d'amour pour ce bébé pour avoir ce courage ».

### **Conclusion**

Il est préférable de consommer 0 alcool pendant la grossesse. L'avenir pour ces enfants est impacté par la précocité, cela reste difficile pour les parents et les professionnels de santé.

**Stéphanie BARTH, Référente Bretagne de l'association « Vivre avec le SAF », membre de l'association des parents adoptants.**

En 2006, elle et son mari font une demande d'adoption.

En Septembre 2007, ils ont un agrément d'adoption en Ethiopie, mais finalement on leur confiera une petite fille, Aélig, qui vient d'une ville proche de chez eux. Ils ne souhaitaient pas d'enfants venant de Russie car 50 à 80% d'enfants venant des pays de l'est sont atteints du SAF ou du TCAF Mais, le hasard a voulu que cette petite fille bien française soit atteinte de TCAF Etant puéricultrice, elle a suspecté très rapidement certains problèmes liés au TCAF, mais les professionnels de santé ou autre n'ont pas voulu entendre ses arguments et on a même insinué que c'était elle qui avait des

problèmes.... Très difficile de se faire entendre.

### **Elle nous présente les différents troubles secondaires :**

Echec scolaire dans 70 % des cas, Comportement sexuel inapproprié (45 %), Difficultés pour trouver un emploi, Problèmes avec la justice, Polytoxicomanie dont alcoolisme (70 % hommes et 53 % femmes), Grossesses alcoolisées (40 % dont 1/3 ont donné naissance à un bébé SAF), Maladie mentale.

Il faudrait un diagnostic précoce (avant 6 ans), et pour ces enfants, il faut un foyer stable, une stabilité familiale, et une absence de mauvais traitements. Il faudrait pouvoir accéder aux services compétents, le plus tôt possible après la naissance.

On reconnaît le SAF par une dysmorphie crano-faciale, une hypotrophie globale avec retard de croissance, un retard mental. Le SAF est facilement repérable pour des personnes du milieu médical.

### **Quelques indices permettant de qualifier un SAF ou un TCAF :**

Limitation intellectuelle, Dysrégulation émotionnelle, Dysfonction exécutive, Malformations physiques, Malformations cardiaques, Malformations squelettiques, Malformations rénales, Malformations auditives, Dysmorphie de la bouche, Troubles systèmes immunitaires, Déficit sensoriel

### **Conclusion**

Ces enfants doivent être pris en charge le plus rapidement possible.



# SAF TCAF

## Réunion publique d'information du 20 novembre 2019

### **Auditoire :**

Environ 130 personnes ont été accueillies dans le public dont plus de 100 personnes hors membres associatifs concernés ! Pour la majorité des étudiants en orthophonie, auxiliaires de puériculture, sages femmes, en psychologie et infirmières. Beaucoup de cadres également du conseil départemental de la Somme, de l'ASE, PMI, IFAP, MDSI, CPAM et de divers services du CHU d'Amiens.

Accueil par Jean-Robert MILLE, Administrateur national

Alcool Assistance et coordinateur de l'évènement.

### **Intervenants :**

Jean DELECUEILLERIE, Président Alcool Assistance de la Somme présente les différents intervenants et explique au public ce qu'est la CAMERUP, les différentes associations qui la composent et son action en termes de santé publique. Madame POULAIN, directrice de l'école de sages femmes d'Amiens et sage femme au CHU développe les risques de l'alcoolisation pendant la grossesse en commentant un diapo-



**Syndrome d'Alcoolisation Fœtale  
Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale  
(SAF / TCAF)**



Réunion publique d'information  
Entrée libre

**MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019**  
Organisée par la C.A.M.E.R.U.P

Salle Jean Cavallès Espace Dewailly 80000 Amiens  
De 14h à 18h

14h30  
Présentation de la CAMERUP  
Jean DELECUEILLERIE Alcool Assistance Somme

14H45  
Les risques de l'alcool pendant la grossesse  
Mme POULAIN directrice école de sage-femme

15h15  
La maladie au quotidien (vivre avec le SAF)  
Mmes PIVETTA, référente, DEMBREVILLE, addictologue  
Mmes BURY, famille adoptive, BROCHARD, assistante familiale

16h15  
Dégâts neurobiologiques causés par l'absorption d'alcool  
pendant la grossesse  
Pr. Olivier PIERREFICHE SAF France GRAP

17H  
Echanges avec l'ensemble des participants  
(organiseurs, intervenants, auditoire)

17h45  
Cloture de la réunion Cocktail sans alcool



Coordinateur : Jean-Robert MILLE  
06 10 14 95 09 jr.mille@live.fr



alcool assistance



Addictions alcool  
le libre



rama fort documenté d'où il ressort :

L'alcool consommé par une femme enceinte perturbera durablement le développement cérébral de l'enfant et surtout de son cerveau qui peuvent occasionner des séquelles physiques, petit périmètre crânien, malformations du visage ...  
Le SAF !

Dans tous les cas, les séquelles se traduisent par des troubles des apprentissages et du comportement... les TCAF !

**Mesdames PIVETTA, référente de l'association Vivre avec le SAF des Hauts de France, et DEMBREVILLE, médecin alcoologue nous parlent du SAF au quotidien :**

Le SAF est la première cause de handicap mental non-génétique en France.

800 porteurs du SAF naîtraient chaque année en France !  
8 000 enfants porteurs de TCAF naîtraient chaque année en France !

Un enfant atteint par les TCAF est souvent mal compris. Son comportement est souvent pris pour de la mauvaise volonté, de la provocation, ou comme le résultat d'une éducation familiale défailante.

Sans prise de conscience de la famille, il pourra développer des troubles secondaires qui le suivront toute son existence :

mauvaise estime de soi , mauvais résultats scolaires, anxiété, fugues, conduites à risques (alcool, drogues VIH..), démêlés avec la justice ...

**Le témoignage d'un jeune homme, Guy JO, atteint du SAF, encadré par Mmes PIVETTA et DEMBREVILLE,** montre à quel point il est difficile de vivre normalement avec ce handicap et combien il est mal compris par les autres. Une évolution positive est possible si toutefois il est dans un cadre sécurisé pour lui.

Seul un diagnostic médical approfondi, pour éliminer les signes d'autisme, permettra d'évaluer les troubles afin d'orienter l'enfant vers une prise en charge adaptée, capable d'apporter une amélioration.

Ces témoignages poignants ont apporté la lumière sur une maladie bien méconnue !

**Le Professeur Olivier PIERREFICHE, du GRAP (groupe de recherche sur l'alcool et les pharmacodépendances ) au CHU d'Amiens,** nous a présenté les troubles neurobiologiques causés par l'alcool absorbé pendant la grossesse :

Il en ressort que les TCAF entraînent des acquisitions difficiles à la maison : coordination et habillage, langage, autonomie et alimentation, hygiène...des apprentissages difficiles à l'école : attention, mémoire, perception du temps et de l'espace, gestion du changement ... et des troubles du comportement : hyperactivité, colère, familiarité excessive avec des inconnus, nécessité d'une attention constante ...





**Formation Réduction des risques et des**

**dommages** des 16 et 17 novembre 2019 au siège parisien tenue par Alassca Conseil avec la participation de 13 adhérents de 4 des 5 mouvements de la CAMERUP.

**Retour sur la formation :**

« elle a permis de rencontrer et échanger avec des responsables d'autres associations au sein de la CAMERUP, et ce en plus des supports de formation matériels et techniques. »  
 « échanges riches »  
 « Complément à toutes les formations que j'ai eues sur la réduction des risques »  
 « explications claires, exemples concrets »

**Pour aller plus loin :**

« Guide de la réduction des risques et des dommages chez les consommateurs d'alcool » — ARS Alsace, décembre 2014 : [http://www.cirddalsace.fr/methodologie/guide\\_alcool.pdf](http://www.cirddalsace.fr/methodologie/guide_alcool.pdf)  
 « Alcoologie et Addictologie ». 2015 ; 37 (1) : 5-84 : <http://www.sfalcoologie.asso.fr/download/RBP2014-SFA-Mesusage-AA.pdf>  
 « Rapport d'orientation et recommandation de la commission d'audition - 1ère audition publique sur la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives » : [http://www.addictologie.org/dist/telecharges/FFA2016\\_RapportOrientation&Recos.pdf](http://www.addictologie.org/dist/telecharges/FFA2016_RapportOrientation&Recos.pdf)  
 5ème rencontre-débat avec les associations d'entraide aux personnes en difficulté avec l'alcool. Décembre 2014 : <http://www.inserm.fr/mediatheque/infr-grand-public/fichiers/>

[actualites/journal-dec2014-b-2-2](http://actualites/journal-dec2014-b-2-2)

« Prévention des risques et réduction des dommages chez les consommateurs d'alcool » - ANPAA 2012 : <http://www.anpaa.asso.fr/images/stories/201207telechargements/anpaa-rrdc-lasers.pdf>

« La Réduction des risques » (plutôt orienté toxicomanie) - Groupement Romand d'Etudes des Addictions : [http://www.grea.ch/sites/default/files/brochure\\_rdr1.pdf](http://www.grea.ch/sites/default/files/brochure_rdr1.pdf)

« Conduites addictives - Mieux utiliser Internet et le mobile en prévention et réduction des risques » AIRDDS Bretagne - Mars 2014 : [http://doc.hubsante.org/opac/doc\\_num.php?explnum\\_id=16126](http://doc.hubsante.org/opac/doc_num.php?explnum_id=16126)

« Référentiel national des interventions de RdR en milieux festifs » – AFR - mai 2012 : [http://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/FR\\_R%C3%A9f%C3%A9rentiel-national-des-interventions-de-rdr-en-milieux-festifs-2012.pdf](http://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/FR_R%C3%A9f%C3%A9rentiel-national-des-interventions-de-rdr-en-milieux-festifs-2012.pdf)

« Les dossiers de la Croix Bleue - N°1 - Réduction des risques » - 2016 : [http://www.croixbleue.fr/pdf/Dossier\\_001.pdf](http://www.croixbleue.fr/pdf/Dossier_001.pdf)

Newsletter Alcool Assistance 19 - « Réduction des Risques » - 2019 : [https://www.alcoolassistance.net/files/Newsletter/NL19\\_RDRD-V2.pdf](https://www.alcoolassistance.net/files/Newsletter/NL19_RDRD-V2.pdf)

**Prévisionnel formations 2020 :**

- 21-24 mai : Intervention en milieu carcéral animée par le mouvement Vie Libre
- 30-31 mai : réduction des risques et des dommages en milieu festif
- 7-8 novembre : réduction des risques et des dommages

## liens utiles

**CAMERUP**

[www.camerup.fr](http://www.camerup.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/Camerup/>

Twitter : [@Camerup1](https://twitter.com/Camerup1)

**Adhérents CAMERUP**

[www.croixbleue.fr](http://www.croixbleue.fr) - [www.alcoolassistance.net](http://www.alcoolassistance.net)

[www.vielibre.org](http://www.vielibre.org) - [www.alcoolecoute.com](http://www.alcoolecoute.com)

[www.lesamisdelasante.org](http://www.lesamisdelasante.org)

**Sites amis**

[www.sfalcoologie.asso.fr](http://www.sfalcoologie.asso.fr) - [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)

[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr) - [www.eurocare.org](http://www.eurocare.org)

[www.fpea.fr](http://www.fpea.fr) - [www.federationaddiction.fr](http://www.federationaddiction.fr)

[www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org)

[www.addictaide.fr](http://www.addictaide.fr)

**Ils nous soutiennent**

[www.msa.fr](http://www.msa.fr) - [ministère de la santé -DGS](http://www.ministere.de.la.sante.-DGS)

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

## savoir + savoir faire + faire-savoir

**savoir**

<https://www.fun-mooc.fr/>

**savoir faire**

• <https://www.associatheque.fr/>

• <https://www.animafac.net/>

• <https://www.maam.fr/pages/outils-et-ressources-7>

• <https://guidepratiqueasso.org/>

• <https://blog.assoconnect.com/>

**faire savoir**

Dry January ou le défi de janvier

Twitter : [@fr\\_dry](https://twitter.com/fr_dry) / [www.dryjanuary.fr](http://www.dryjanuary.fr) / facebook : [Dry](https://www.facebook.com/DryJanuary)

[January - Le Défi de Janvier](https://www.facebook.com/DryJanuary)

17.02	:	Bureau	30.09	:	Bureau
18.02	:	Conseil d'Administration	Sept.	:	SAF Ile de France (à confirmer suivant associations disponibles)
22.04	:	Bureau			
23.04	:	Conseil d'Administration	01.10	:	Conseil d'Administration
21-24.05	:	Formation intervention en milieu pénitentiaire	07-08.11	:	Formation réduction des risques et dommages
26.05	:	Bureau	Nov.	:	SAF Centre Val de Loire (à confirmer suivant associations disponibles)
27.05	:	Assemblée Générale			
30-31.05	:	Formation réduction des risques et dommages en milieu festif			

## contacts de la coordination

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **BEDIER Christian**

Alcool Assistance (77)  
[christianbedier@gmail.com](mailto:christianbedier@gmail.com)  
 06 62 35 93 50

#### **CALLES Alain**

Vie Libre (93)  
[alain.issime@wanadoo.fr](mailto:alain.issime@wanadoo.fr)  
 06 08 64 19 21

#### **CHARRIER Auguste**

Vice président / Trésorier  
 Alcool Assistance (49)  
[alcool.assistance49@orange.fr](mailto:alcool.assistance49@orange.fr)  
 06 73 60 86 71

#### **CONSTANCIAS Marie**

Croix Bleue (69)  
[constanciasm@aol.com](mailto:constanciasm@aol.com)  
 06 21 88 44 72

#### **CORREGE Marie-Josée**

Vice présidente  
 Alcool Ecoute Joie et Santé (86)  
[alcool-ecoute-fnjs@wanadoo.fr](mailto:alcool-ecoute-fnjs@wanadoo.fr)  
 06 81 57 95 32

#### **LE MOAN Félix**

Président  
 Vie Libre (29)  
[felix.lemoan@bbox.fr](mailto:felix.lemoan@bbox.fr)  
 06 84 51 15 20

#### **MARGELIDON Marc**

Relations Extérieures  
 Croix Bleue (03)  
[margelidon.marc@wanadoo.fr](mailto:margelidon.marc@wanadoo.fr)  
 06 71 70 84 17

#### **MIRANDA Guilaine**

Vice présidente / Secrétaire adjointe  
 Croix Bleue (93)  
[mirandaguil@hotmail.fr](mailto:mirandaguil@hotmail.fr)  
 06 19 27 16 51

#### **MOREAU Didier**

Alcool Assistance (24)  
[alcoollassistance24@orange.fr](mailto:alcoollassistance24@orange.fr)  
 07 78 11 47 79

#### **MUNIER Martine**

Alcool Ecoute Joie et Santé (03)  
[martine-munier@bbox.fr](mailto:martine-munier@bbox.fr)  
 06 15 97 14 67

#### **PELTIER Patrick**

Les Amis de la Santé (67)  
[patrick.peltier14@wanadoo.fr](mailto:patrick.peltier14@wanadoo.fr)  
 06 63 20 21 79

#### **RATZEL Marcel**

Vice président / Secrétaire  
 Vie Libre (57)  
[m.ratzel@free.fr](mailto:m.ratzel@free.fr)  
 06 81 54 41 61

#### **SAYER Philippe**

Vice président / Trésorier Adjoint /  
 Relations Extérieures  
 Les Amis de la Santé (22)  
[ph.sayer@orange.fr](mailto:ph.sayer@orange.fr)  
 06 81 56 81 87

#### **SOLLIER Michel**

Vie Libre (73)  
[sollierm@gmail.com](mailto:sollierm@gmail.com)  
 06 36 98 65 88

#### **VIAUT Jacques**

Les Amis de la Santé (47)  
[contact@soifdevie47.com](mailto:contact@soifdevie47.com)  
 06 82 59 81 85

#### **VINCENT Jean-Gilles**

Alcool Ecoute Joie et Santé (74)  
[alcoolecoutefin@yahoo.fr](mailto:alcoolecoutefin@yahoo.fr)  
 06 17 97 68 51

#### **SIEGE**

10 rue des Messageries  
 75010 PARIS  
[camerup@orange.fr](mailto:camerup@orange.fr)  
 01 45 65 19 28

**AALAIY Marianne**  
 swiss knife

**LABOURG Estelle**  
 number woman

